

SOBEM-SCAME

Filiale française du groupe SCAME PARRE spa
158 Grande rue
21410 Sainte Marie Sur Ouche
Téléphone : 03 80 49 77 77 - fax : 03 80 49 77 78 - sobem@sobem-scame.fr



Emis par : Alain BERGERON

N° Document : PVCSE191120

Sainte Marie-Sur-Ouche, le 20 novembre 2020.

Compte-rendu de la réunion du Comité Social et Economique du 19 novembre 2020

Etaient présents **Président** : Serge EXARE. **Titulaires** : Alain BERGERON, Jérôme ROUX (visioconférence), Alain BERNARD, Jean-Philippe BOURZAY **CHSCT** Fanny GIVELET, Docteur Dominique CANAT (visioconférence)

Ordre du jour :

- Point CHSCT avec le Dr CANAT
- Bilan financier 2020 du CSE
- Télétravail des commerciaux
- Inventaire 2020 / Semaine de Noël
- Ticket Kadéos
- Projet ANCV
- Calendriers des réunions CSE 2021
- Questions / Réponses des salariés.

1) Point CHSCT avec le Dr CANAT

Fanny GIVELET expose

- La continuité du protocole concernant les gestes barrières au sein de l'entreprise : **Port du masque obligatoire, lavage régulier des mains avec du savon ou du gel hydroalcoolique, distance de 1 mètre minimum entre chaque personne.**

- Le changement de prestataire pour les vêtements de travail, depuis Novembre 2021.
- Le changement de prestataire pour les fontaines à eau à compter de Janvier 2021.
- Des bouchons d'oreilles et des manchettes soudeurs vont faire l'objet d'une commande, après inventaire des restants. **Il est rappelé que les EPI (Équipement de protection individuelle) sont obligatoires.**

Le docteur Canat nous informe que

- Un fort taux de contamination au Coronavirus en région Bourgogne Franche-Comté est constaté, et le 1^{er} risque de contamination est dû **aux pauses repas, aux pauses café et aux vestiaires.** Il est impératif de respecter les distances minimales, d'aérer les pièces et de ne pas se retrouver à plusieurs dans les vestiaires, et **d'éviter les regroupements pour les pauses café et repas.**

Les cafetières doivent être nettoyées très régulièrement.

Les visites médicales prévues en 2020 sont différées en 2021.

2) Bilan financier 2020 du CSE

Alain BERNARD, trésorier du CSE a présenté le bilan du dernier exercice 2020 à ce jour :

Budget activités sociales et culturelles : 11419.00 €

SOBEM-SCAME

Filiale française du groupe SCAME PARRE spa
158 Grande rue
21410 Sainte Marie Sur Ouche
Téléphone : 03 80 49 77 77 - fax : 03 80 49 77 78 - sobem@sobem-scame.fr



Budget fonctionnement : 9483.00 €

Ces chiffres s'expliquent, par le fait de la crise sanitaire, très peu d'achats ont été effectués par les salariés.

Une enveloppe de 1000.00 € est toujours dédiée au matériel pour le potager.

3) Télétravail des commerciaux itinérants

La période de test (1 semaine / 2 en bureau) sera discutée à la réunion commerciale qui aura lieu le 22 décembre prochain. Un avenant au contrat sera mis en place, ainsi qu'une allocation forfaitaire, automatiquement exonérée de cotisations et de contributions sociales, sera versée d'un montant de 30.00 € avec la prise en charge de la connexion internet.

Une validation par le CSE sera effectuée courant Janvier 2021.

4) Inventaire 2020 / Semaine de Noël

L'entreprise fermera ses portes à sa clientèle, du mercredi 23 décembre au soir et reprendra son activité le lundi 04 janvier 2021.

Le décompte des jours de congés est de 7 jours pour cette période.

Reconnaissant l'investissement des salariés pendant la crise sanitaire, Serge EXARE propose de ne décompter que 6 jours de congés, la société prenant à sa charge le 7^{ème} jour : Proposition validée par l'ensemble des membres du CSE.

A la demande de serge EXARE, pour permettre un inventaire plus serein, celui-ci s'effectuera le lundi 28, mardi 29 et mercredi 30 décembre, sur volontariat des salariés.

5) Ticket Kadéos

Les comptes CSE des salariés (visibles sur le site internet) seront mis à jour à comptés du 24 novembre, afin de pouvoir commander les tickets Kadéos. La somme de 20.00 € sera reportée sur l'année 2021. Pour connaître le montant de leur carnet Kadéos, les salariés devront consultés leur compte CSE sur le site internet (cse.sobem-scame.fr).

6) ANCV

Alain BERGERON propose à partir de 2021, la suppression du chèque Kadéos au profit du chèque ANCV, qui offre beaucoup plus d'avantages au salarié :

Deux montants de chéquiers au choix : 200.00 € ou 300.00 €

	Participation Salarié 50%	Participation CSE 50%	Participation Cadre 60%	Participation CSE 40%
Carnet ANCV valeur 200.00 €	100.00 € ⁽¹⁾	100.00 €	120.00 € ⁽¹⁾	80.00 €
Carnet ANCV valeur 300.00 €	150.00 € ⁽²⁾	150.00 €	180.00 € ⁽²⁾	120.00 €

(1) Règlement en 1 ou 2 chèques - (2) Règlement en 1, 2 ou 3 chèques.

Proposition validée par les membres du CSE.

Ces chéquiers seront mis en place début Avril 2021, pour une mise à disposition début Mai 2021.

SOBEM-SCAME

Filiale française du groupe SCAME PARRE spa
158 Grande rue
21410 Sainte Marie Sur Ouche
Téléphone : 03 80 49 77 77 - fax : 03 80 49 77 78 - sobem@sobem-scame.fr



7) Calendriers des réunions CSE 2021

<i>Semaine 03</i> CSE CHSCT Jeudi 21 Janvier 2021 16H00 → 17H00	<i>Semaine 11</i> CSE Jeudi 18 Mars 2021 16H00 → 17H00	<i>Semaine 20</i> CSE CHSCT Jeudi 20 Mai 2021 16H00 → 17H00
<i>Semaine 29</i> CSE Jeudi 22 Juillet 2021 16H00 → 17H00	<i>Semaine 38</i> CSE CHSCT Jeudi 23 Septembre 2021 16H00 → 17H00	<i>semaine 46</i> CSE CHSCT Jeudi 18 Novembre 2021 16H00 → 17H00

8) Questions des salariés

Serge EXARE répond aux différentes questions posées :

- *La prime vacance de 300.00 € sera maintenu en Décembre ?*

Oui, elle le sera.

- *La prime d'intéressement et de participation seront-elles également maintenues ?*

Ces primes sont liées aux résultats de l'entreprise (performance de l'entreprise pour l'intéressement et bénéfices de l'entreprise pour la participation). Le plan comptable étant du 1^{er} janvier au 31 décembre depuis cette année, les montants seront connus et distribués le dernier jour du cinquième mois suivant la clôture de l'exercice, soit généralement fin mai, début juin.

- *Certains trouvent que la complémentaire santé actuelle ne rembourse pas correctement, et que son montant est cher.*

Je ne suis pas opposé à ce qu'un comparatif soit établi avec d'autres assureurs.

Jérôme ROUX se propose d'étudier ce dossier et nous fera part de ses remarques à la prochaine réunion.

La prochaine réunion CSE aura lieu le 21 janvier 2021.

Alain BERGERON
Secrétaire du Comité Social et Economique

Serge EXARE
Président du Comité Social et Economique